

In Extenso

In Extenso Provence

Arteparc de Bachasson Bât D
Rue de la Carrière de Bachasson
13590 Meyreuil

Tél. : +33 (0)4 42 95 87 00
Fax : +33 (0)4 42 95 19 79
www.inextenso.fr

AIX UNIVERSITE CLUB BADMINTON

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Chemin des Infirmeries
13100 Aix-en-Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

In Extenso

AIX UNIVERSITE CLUB BADMINTON

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Chemin des Infirmes
13100 Aix-en-Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de l'association Aix Université Club Badminton,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Aix Université Club Badminton relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

In Extenso

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la direction de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

In Extenso

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

In Extenso

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix-en-Provence, le 11 mars 2024

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO PROVENCE

Signé électroniquement le 11/03/2024 par
Frédéric Mazel

In Extenso

signature électronique

Frédéric Mazel

Bilan Actif

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
État exprimé en €					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat et outillage indus.	109 335,80	95 050,63	14 285,17	6 274,54	
Autres immobilisations corporelles	58 363,67	50 245,22	8 118,45	17 167,17	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations Financieres (2)					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	167 699,47	145 295,85	22 403,62	23 441,71
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 127,50	7 535,69	4 591,81	6 486,81
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances clients et comptes rattachés (3)				
	Autres créances (3)	18 500,00		18 500,00	13 300,00
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	187 541,39		187 541,39	214 817,89	
Charges constatées d'avance	16 051,65		16 051,65	14 269,18	
	TOTAL (II)	234 220,54	7 535,69	226 684,85	248 873,88
COMPTES DE REGULARISATIO N	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes et remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF		401 920,01	152 831,54	249 088,47	272 315,59
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an (brut)					

Bilan Passif

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

État exprimé en €

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Patrimoine intégré		
	- Fonds statutaires	88 414,40	88 414,40
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	- Apport sans droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	112 995,10	154 806,09
	Excédent ou déficit de l'exercice	-38 359,98	-41 810,99
Autres fonds associatifs	- Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Legs et donations		
	- Ecart de réévaluation		
	- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	19 133,93	14 690,19
	- Provisions réglementées		
	Total des Fonds associatifs	182 183,45	216 099,69
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	0,00	0,00
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	Total des fonds dédiés	0,00	0,00
Dettes (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	3 173,76	1 630,71	
DETTES DIVERSES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	21 395,59	19 200,19
	Produits constatés d'avance (1)	42 335,67	35 385,00
	Total des dettes	66 905,02	56 215,90
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		249 088,47	272 315,59
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		0,00	

Compte de résultat 1/2

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

État exprimé en €

				31/12/2023		N-1		
		France		Exportation				
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA	9 202,00	FB		FC	9 202,00	8 902,16
	Production vendue (Biens)	FD		FE		FF		
	Production vendue (Services et Travaux)	FG	54 647,77	FH		FI	54 647,77	83 975,83
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	63 849,77	FK		FL	63 849,77	92 877,99
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO	127 277,13	148 005,62
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	86 651,33	103 628,33
	Total des produits d'exploitation (2)						FR	277 778,23
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS	37 051,06	48 154,18
	Variation de stock					FT	1 895,00	3 819,00
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU	8 663,63	15 385,57
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	140 163,27	175 176,81
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 278,83	
	Salaires et traitements					FY	59 570,72	60 300,06
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	17 488,83	31 939,43
	Dotations aux amortissements					GA	15 500,09	16 084,74
	Dotations aux provisions :							
	- sur immobilisations					GB		
	- sur actif circulant					GC		3 227,79
- pour risques et charges					GD			
Autres charges (12)					GE	44 287,99	39 129,05	
Total des charges d'exploitation (4)						GF	325 899,42	393 216,63
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	-48 121,19	-48 704,69
Opera. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers	De participations (5)					GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 371,35	1 177,24
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers						GP	2 371,35	1 177,24
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		130,00
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières						GU	0,00	130,00
RESULTAT FINANCIER						GV	2 371,35	1 047,24
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	-45 749,84	-47 657,45

Compte de résultat 2/2

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat exprimé en €

		31/12/2023		N-1	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		###	-45 749,84 -45 749,84	-47 657,45	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA	2 243,60		
	Sur opérations en capital	HB	5 146,26	6 846,46	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7)	HD	7 389,86	6 846,46	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE		1 000,00	
	Sur opérations en capital	HF			
	Dotations aux amortissements et aux provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH	0,00	1 000,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	7 389,86	5 846,46	
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK			
TOTAL DES PRODUITS		HL	287 539,44	352 535,64	
TOTAL DES CHARGES		HM	325 899,42	394 346,63	
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	-38 359,98	-41 810,99	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous	1G		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	9 925,68	5 068,80
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		1 000,00	
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9				
(7) Détails des produits et charges exceptionnels :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE

Désignation de l'association : AUC Badminton

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2023** dont le total est **249 088 Euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de **38 360 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/03/2024 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 2 à 3 ans
- Matériel et outillages industriels : matériel sportif
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans en dégressif
- Mobilier : 10 ans

La durée d'investissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Charges et produits

Les salaires sont comptabilisés en nets. Les charges sociales comptabilisées comprennent les charges sociales salariales et patronales.

Compte tenu du calendrier sportif (1/09 au 30/08/N+1), les cotisations et les licences de l'année sportive en cours sont comptabilisées à 33% sur l'année comptable en cours, et à 66% au titre de l'année suivante.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Également pour la vente des volants.

Produits et Charges Exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Les charges de l'exercice en cours sont toutes comptabilisées en banque.

Contributions volontaires en nature :

Un prêt de locaux a été ou sera consenti par la Commune à l'Association pour y installer son siège, y accueillir son équipe de professionnels, y tenir ses réunions et animations avec ses membres partenaires.

Il s'agit de locaux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Adresse : GYMNASSE LOUISON BOBET, IMPASSE DES FRERES PRATESI, 13100, AIX-EN-PROVENCE.

Surface : 198 m²

Valeur locative estimée (base 31/12/année N-1) : 17 049.78 € »

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A			B
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	88 414,40			88 414,40
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	14 690,19	4 443,74		19 133,93
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	154 806,09		41 810,99	112 995,10
Résultat de l'exercice	-41 810,99	41 810,99	38 359,98	-38 359,98
Fonds Associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissements sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires				
TOTAL	216 099,69	46 254,73	80 170,97	182 183,45

NOTES SUR BILAN

Actif Immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles TOTAL				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement de construction	96 150,80	13 185,00		109 335,80
- Installation techniques, matériel et outillage industriels				
- Matériel de transport	28 808,16			28 808,16
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 278,51	1 277,00		29 555,51
- Emballage récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisation corporelles TOTAL	153 237,47	14 462,00		167 699,47
- Participation évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Provisions réglementées				
ACTIF IMMOBILISE	153 237,47	14 462,00	0,00	167 699,47

NOTES SUR BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 462,00		14 462,00
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentation de l'exercice		14 462,00		14 462,00
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mise hors service				
Diminution de l'exercice		0,00		0,00

NOTES SUR BILAN

Actif Immobilisé

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles TOTAL				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement de construction	89 876,26	5 174,37		95 050,63
- Installation techniques, matériel et outillage industriels				
- Matériel de transport	18 709,29	5 761,63		24 470,92
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 210,21	4 564,09		25 774,30
- Emballage récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisation corporelles TOTAL	129 795,76	15 500,09		145 295,85
ACTIF IMMOBILISE	129 795,76	15 500,09		145 295,85

NOTES SUR BILAN

Actif Circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 551,65 Euros et le classement détaillé par échéance comme suit :

	Montant Brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des particuliers			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	18 500,00	18 500,00	
Charges constatées d'avance	16 051,65	16 051,65	
Total	34 551,65	34 551,65	

Produits à recevoir

	Montant
Divers produits à recevoir	18 500,00
Total	18 500,00

NOTES SUR BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16 051,65		
Total	16 051,65		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financières	Produits exceptionnelles
Produits constatés d'avance	42 335,67		
Total	42 335,67		

NOTES SUR BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 66 905,02 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
- concours bancaires courant, et soldes créditeurs banques et CCP				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	3 173,76	3 173,76		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	21 395,59	21 395,59		
Produits constatés d'avance	42 335,67	42 335,67		
Total	66 905,02	66 905,02		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(*) Dont envers les groupes et associés				

Charges à payer

	Montant
Divers - charges à payer	24 569,35
Total	24 569,35